

AMENDEMENT

Am a
Art. 84

PROJET DE LOI N° 103

LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES PRINCIPALEMENT AUX FINS D'ALLÈGEMENT DU FARDEAU ADMINISTRATIF

ARTICLE 84

L'article 84 du projet de loi, est modifié dans le paragraphe 1° par l'ajout après les mots « dans tout délai supplémentaire » des mots « n'excédant pas vingt-quatre mois ».

Rejeté
ML

AMENDEMENT

PROJET DE LOI N° 103

Am b
Art. 64

LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES
PRINCIPALEMENT AUX FINS D'ALLÈGEMENT
DU FARDEAU ADMINISTRATIF

adopté
Y/L

ARTICLE 64 (306 de la Loi sur les mines)

Remplacer le paragraphe 4° de l'article 64 du projet de loi par le paragraphe suivant :

« 4° par la suppression du paragraphe 14.1°. ».

Retiré
Y/L.

Article 64 du projet de loi, tel que modifié :

64. L'article 306 de cette loi est modifié :

- 1° par la suppression des paragraphes 6° et 7°;
- 2° par la suppression, dans le paragraphe 8°, de « l'avis de jalonnement, »;
- 3° par l'insertion, après le paragraphe 12.12°, du suivant :
« 13° fixer le montant des frais que doit acquitter le locataire qui demande une augmentation de la superficie du territoire qui fait l'objet de son bail, conformément à l'article 104.1; »;
- 4° par le remplacement du paragraphe 14.1° par le suivant :
« 14.1° fixer les modalités relatives au rapport qui doit être transmis au ministre conformément à l'article 155; ».
- 4° par la suppression du paragraphe 14.1°.

Am c
Art. 5

Projet de loi n°103

**Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement
aux fins d'allègement du fardeau administratif**

Amendement art. 5

PQ

L'article 5 du projet de loi est modifié par la suppression de « selon le prix ou » du 3^e alinéa et de « a proposé le plus bas prix ou » du 4^e alinéa de l'article 573.1.0.1.3.

Rejeté
[Signature]

Projet de loi n°103

Am d
Art. 5

**Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement
aux fins d'allègement du fardeau administratif**

Amendement art. 5

PQ

L'article 5 du projet de loi est modifié en remplaçant le 3^e alinéa par celui-ci :

« Les soumissions sont évaluées conformément à l'un ou l'autre des articles 573.1.0.1 ou 573.1.0.1.1. »

Retire
JK

AMENDEMENT

Am e
AA. 19.1

PROJET DE LOI N° 103

LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES PRINCIPALEMENT AUX FINS D'ALLÈGEMENT DU FARDEAU ADMINISTRATIF

ARTICLE 19.1

Rejeté
SP

Insérer après l'article 19 du projet de loi l'article 19.1 :

« **19.1** L'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation est modifié par l'ajout, à la fin du 2^e alinéa de la phrase suivante :

«Il doit également veiller à l'allègement réglementaire en veillant à la mise en place au sein des différents ministères, du principe du un pour un pour la charge administrative et réglementaire des entreprises. »

AMENDEMENT

Am f.
Art. 67

PROJET DE LOI N° 103

LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES
PRINCIPALEMENT AUX FINS D'ALLÈGEMENT
DU FARDEAU ADMINISTRATIF

ARTICLE 67 (1.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles)

Supprimer, à l'article 67 du projet de loi, « nécessitant notamment des superficies variées ».

Retiré
ML

Article 67 du projet de loi, tel que modifié :

67. L'article 1.1 de cette loi est modifié par l'insertion, après « l'agriculture », de « , selon une diversité de modèles nécessitant notamment des superficies variées, ».

Article 1.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, tel que modifié :

1.1. Le régime de protection du territoire agricole institué par la présente loi a pour objet d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture, selon une diversité de modèles nécessitant notamment des superficies variées, et de favoriser, dans une perspective de développement durable, la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles dans les zones agricoles dont il prévoit l'établissement.

Projet de loi n°103

Am 9
Art. 67

**Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement
aux fins d'allègement du fardeau administratif**

AMENDEMENT

ARTICLE 67

Rejeté
JPL

L'article 67 du projet de loi est modifié par l'ajout, après «superficies variées», de «tout en garantissant leur vocation agricole,»

Projet de loi n°103

*Am. n
Art.68*

**Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement
aux fins d'allègement du fardeau administratif**

AMENDEMENT

ARTICLE 68

*Rejeté
HJ*

L'article 68 du projet de loi est modifié par le remplacement de «la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles» par «la protection des activités agricoles».

AMENDEMENT

Am i
Art. 68

PROJET DE LOI N°103

LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES
PRINCIPALEMENT AUX FINS D'ALLÈGEMENT DU FARDEAU ADMINISTRATIF

ARTICLE 68

L'article 68 du projet de loi est modifié par la suppression des mots "et des entreprises".

COMMENTAIRES:

L'article 3 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* se lirait ainsi :

3. [...]

La commission a pour fonction d'assurer la protection du territoire agricole et de favoriser, dans une perspective de développement durable, la protection et le développement des activités agricoles.

[...]

Rejeté
M

Amj,
Art. 76

Projet de loi n°103

Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif

AMENDEMENT

ARTICLE 76

Rejeté
76

Le deuxième alinéa introduit par l'article 76 du projet de loi est modifié par le remplacement de «jugées suffisantes» par «qui respecteront l'objectif d'aucune perte nette».